

MATERIELS INFORMATIQUES ET LOGICIELS

- **Objectif(s) : être capable :**
 - Acquisition et production de logiciels,
 - Acquisition de matériel informatique.
 - Dépenses de maintenance.
- **Pré-requis :**
 - Maîtrise du fonctionnement des comptes d'immobilisations et de charges.
- **Modalités :**
 - Analyse de différentes situations,
 - Synthèse,
 - Applications.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
Chapitre 1. LOGICIELS A USAGE INTERNE.....	3
1.1. Logiciels acquis.....	3
1.1.1. Logiciels dissociés du matériel.....	3
1.1.2. Logiciels indissociés du matériel.	3
1.1.3. Logiciels acquis pour une courte durée.....	3
1.2. Logiciels produits par l'entreprise pour elle-même.	3
1.2.1. Principes.	3
1.2.2. Production d'un logiciel à usage interne.	4
1.2.3. Aspect fiscal : TVA.....	4
1.2.4. Logiciel inachevé à la fin de l'exercice comptable.	4
1.2.5. Ecriture à la date d'achèvement du logiciel.	4
1.2.6. Abandon du projet de conception d'un logiciel.	5
Chapitre 2. LOGICIELS A USAGE COMMERCIAL.	5
2.1. Logiciels utilisés comme moyens d'exploitation.	5
2.2. Logiciels destinés à être vendus.	5
2.3. Logiciels sous licence d'exploitation.	6
Chapitre 3. SYNTHESE.....	6
Chapitre 4. APPLICATIONS.....	7
4.1. Application 01.....	7
4.1.1. Enoncé et travail à faire.....	7
4.1.2. Annexe.	7
4.1.3. Correction.	8
4.2. Application 02.....	8
4.2.1. Enoncé et travail à faire.....	8
4.2.2. Annexe.	9
4.2.3. Correction.	9
4.3. Application 03.....	10
4.3.1. Enoncé et travail à faire.....	10

4.3.2. Annexe.	10
4.3.3. Correction.	11
4.4. Application 04.....	11
4.4.1. Enoncé et travail à faire.....	11
4.4.2. Annexe.	12
4.4.3. Correction.	12
4.5. Application 05.....	12
4.5.1. Enoncé et travail à faire.....	12
4.5.2. Annexe.	13
4.5.3. Correction.	13
4.6. Application 06.....	13
4.6.1. Enoncé et travail à faire.....	13
4.6.2. Annexe.	14
4.6.3. Correction.	14
4.7. Application 07.....	14
4.7.1. Enoncé et travail à faire.....	14
4.7.2. Annexe.	14
4.7.3. Correction.	15
4.8. Application 08.....	15
4.8.1. Enoncé et travail à faire.....	15
4.8.2. Annexe.	16
4.8.3. Correction.	16
4.9. Application 09.....	16
4.9.1. Enoncé et travail à faire.....	16
4.9.2. Annexe.	17
4.9.3. Correction.	17
4.10. Application 10.....	17
4.10.1. Enoncé et travail à faire.....	17
4.10.2. Annexe.	18
4.10.3. Correction.	18
4.11. Application 11.....	18
4.11.1. Enoncé et travail à faire.....	18
4.11.2. Annexe.	19
4.11.3. Correction.	19
4.12. Application 12.....	19
4.12.1. Enoncé et travail à faire.....	19
4.12.2. Annexe.	19
4.12.3. Correction.	20
4.13. Application 13.....	20
4.13.1. Enoncé et travail à faire.....	20
4.13.2. Annexe.	20
4.13.3. Correction.	20
4.14. Application 14.....	21
4.14.1. Enoncé et travail à faire.....	21
4.14.2. Annexe.	21
4.14.3. Correction.	21

INTRODUCTION.

Selon les recommandations du Conseil National de la Comptabilité (CNC), il convient de distinguer plusieurs catégories de logiciels selon leur nature, leur origine et leur utilisation :

- soit à usage interne,
- soit à usage externe ou commercial.

Chapitre 1. LOGICIELS A USAGE INTERNE.

Ils peuvent être acquis ou produits par l'entreprise pour elle-même.

1.1. Logiciels acquis.

1.1.1. Logiciels dissociés du matériel.

Il s'agit d'**immobilisations incorporelles**.

C'est le cas des logiciels d'application tels que traitements de textes, tableurs, intégrés, ... acquis seuls et faisant l'objet d'une facturation spécifique.

Comptes :

- **205 Concessions et droitssimilaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires**
 - **2051 Logiciels**

1.1.2. Logiciels indissociés du matériel.

Il s'agit d'**immobilisations corporelles**.

Il s'agit du logiciel d'exploitation ou système d'exploitation indispensable au fonctionnement de l'ordinateur (Disk Operating System, Windows, Unix, ...).

Il y a donc acquisition simultanée du matériel et du logiciel d'exploitation.

Compte :

- **2183 Matériel de Bureau et d'Informatique (MBI)**

1.1.3. Logiciels acquis pour une courte durée.

Il s'agit des **logiciels** acquis en vue d'une utilisation pour une **durée inférieure à un an** ou dont la valeur unitaire est **inférieure ou égale à 500 € HT**. Il s'agit de **charges déductibles**.

Compte :

- **617 Etudes et recherches**

1.2. Logiciels produits par l'entreprise pour elle-même.

1.2.1. Principes.

Une livraison à soi-même d'**immobilisation** se traduit par :

- *l'entrée d'une immobilisation incorporelle* dans le patrimoine de l'entreprise,
- une *production immobilisée incorporelle*.

1.2.2. Production d'un logiciel à usage interne.

Selon le CNC, « l'immobilisation des charges incorporables ne peut être effectuée qu'à partir du moment où, à la date de l'établissement des situations comptables, les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique,
- l'entreprise doit avoir effectivement matérialisé son intention de produire le logiciel concerné et de s'en servir durablement pour son usage propre. »

Quelles charges faut-il inclure ou incorporer dans le coût de production du logiciel ?

PHASES	ETAPES	Charges incorporables	Charges non incorporables	Remarques
Phase conceptuelle	1 – Étude préalable		X	A ce stade, le projet a peu de chances de réussite
	2 – Analyse fonctionnelle		X	
Phase de production	3 – Analyse organique	X		
	4 – Programmation	X		
	5 – Tests et essais	X		
	6 – Documentation	X		
Phase de mise à la disposition de l'utilisateur et de suivi	7 – Formation de l'utilisateur		X	Ces charges sont postérieures à celles de la production du logiciel
	8 – Maintenance		X	

1.2.3. Aspect fiscal : TVA.

Sur le plan fiscal, cette opération de livraison à soi-même d'un logiciel est considérée comme une prestation de service, en principe, non soumise à la TVA.

Cependant, par souci d'harmonisation, comme pour les immobilisations corporelles, sur le plan comptable, la TVA calculée sur le coût de production de cette immobilisation incorporelle sera à la fois *déductible et collectée dès la mise en service du logiciel*.

1.2.4. Logiciel inachevé à la fin de l'exercice comptable.

Lorsque le *logiciel est inachevé à la fin de l'exercice*, il s'agit d'une *immobilisation incorporelle en cours* constatée par l'écriture suivante :

232	Immobilisations incorporelles en cours Production immobilisée : immobilisations incorporelles	D	C
721			

1.2.5. Ecriture à la date d'achèvement du logiciel.

A la *date d'achèvement du logiciel avec mise en service simultanée*, au cours de l'exercice suivant, l'écriture suivante doit être enregistrée :

205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	D	
44562	État – TVA déductible sur immobilisations	D	
232	Immobilisations incorporelles en cours		C
721	Production immobilisée : immobilisations incorporelles		C
44571	État – TVA collectée		C

1.2.6. Abandon du projet de conception d'un logiciel.

En cas d'abandon du projet pendant la phase de réalisation, il est nécessaire de constater la *sortie du patrimoine d'une immobilisation incorporelle en cours* par l'écriture suivante :

675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	D	
232	Immobilisations incorporelles en cours		C

Chapitre 2. LOGICIELS A USAGE COMMERCIAL.

2.1. Logiciels utilisés comme moyens d'exploitation.

Il s'agit d'**immobilisations incorporelles** qui servent à l'exercice d'une activité commerciale ou de services.

Compte :

- **2051 Logiciels**

2.2. Logiciels destinés à être vendus.

1) Logiciels acquis et vendus en l'état :

Ils sont assimilés à des marchandises achetées, stockées, vendues (Exemple : Microsoft Pack Office, ...).

Comptes :

- **37 Stocks de marchandises**
- **607 Achats de marchandises**
- **6037 variations de stocks de marchandises**
- **707 Ventes de marchandises**

2) Logiciels conçus à partir d'un logiciel standard ouvert (logiciel mère) :

Ils sont considérés comme des *produits finis* (Exemple : tableaux pour facturation, salaires, budgets, ...).

Comptes :

- **355 Stocks de produits finis**
- **7135 Production stockée (Variation de stocks)**
- **705 Etudes (Production et vente)**

3) Logiciels spécifiques créés pour des clients et inachevés à la date de fin d'exercice :

Il s'agit de *travaux de services* (Exemple : application informatique créée pour les besoins spécifiques d'une entreprise, une pharmacie, une coopérative agricole, ...).

Comptes :

- *345 Prestations de services en cours*
- *704 Travaux*
- *7134 Production stockée d'en cours (Variation de stocks)*

2.3. Logiciels sous licence d'exploitation.

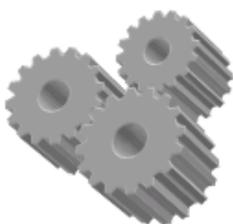
Il s'agit des logiciels utilisés par des entreprises mais dont elles n'ont pas la propriété. Elles utilisent des logiciels appartenant à des sociétés conceptrices qui ont déposé des brevets. Les charges payées par les entreprises utilisatrices de ces logiciels constituent donc des *redevances* :

Compte :

- *6511 Redevances pour concessions, ... logiciels, ...*

Chapitre 3. SYNTHESE.

MATERIELS INFORMATIQUES ET LOGICIELS

1 ^o) ACQUISITION DE MATERIEL D'INFORMATIQUE																									
	<p>Coût d'acquisition =</p> <p>Prix d'achat net HT + Frais d'installation + Logiciel d'exploitation indissocié</p> <p>Compte : 2183 Matériel de bureau et d'informatique</p>																								
2 ^o) ACQUISITION DE LOGICIELS D'APPLICATION DISSOCIES DU MATERIEL																									
	<p>Compte : 2051 Logiciels</p>																								
3 ^o) FOURNITURES ET CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE																									
	<p>Compte : 6064 Fournitures administratives</p>																								
4 ^o) DEPENSES DE MAINTENANCE, D'ENTRETIEN, DE MISE A JOUR																									
	<p>Compte : 615 Entretien et réparations</p>																								
5 ^o) PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS INFORMATIQUES																									
	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>2183</td> <td>Matériel de bureau et informatique</td> <td>D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2051</td> <td>Logiciels</td> <td>D</td> <td></td> </tr> <tr> <td>44562</td> <td>État – TVA déductible sur immobilisations</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>23.</td> <td>Immobilisations en cours</td> <td></td> <td>C</td> </tr> <tr> <td>72.</td> <td>Production immobilisée</td> <td></td> <td>C</td> </tr> <tr> <td>44571</td> <td>État – TVA collectée</td> <td></td> <td>C</td> </tr> </tbody> </table>	2183	Matériel de bureau et informatique	D		2051	Logiciels	D		44562	État – TVA déductible sur immobilisations			23.	Immobilisations en cours		C	72.	Production immobilisée		C	44571	État – TVA collectée		C
2183	Matériel de bureau et informatique	D																							
2051	Logiciels	D																							
44562	État – TVA déductible sur immobilisations																								
23.	Immobilisations en cours		C																						
72.	Production immobilisée		C																						
44571	État – TVA collectée		C																						

Chapitre 4. APPLICATIONS.

La **Société DUCAR** a réalisé différentes opérations relatives à ses équipements informatiques.
Le prorata de déduction de la TVA est de 100 %. L'exercice comptable se termine le 31 décembre.

4.1. Application 01.

4.1.1. Enoncé et travail à faire.

Le comptable de la **Société DUCAR** a relevé les coûts suivants relatifs à l'élaboration d'un logiciel de gestion :

Exercices comptables		Phase de développement	Coût
N	Octobre	1) Étude préalable	700,00
	Novembre	2) Analyse fonctionnelle	1 100,00
	Décembre	3) Analyse organique	1 400,00
N + 1	Janvier	4) Programmation	600,00
	Février	5) Tests et essais	400,00
	Mars	6) Élaboration de la documentation	500,00
		7) Formation du personnel	300,00
		8) Suivi du logiciel	300,00
Total			5 300,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.

Présenter les écritures à passer en N et en N+1 selon les deux hypothèses suivantes :

- Le logiciel est mis en service le 31/03/N+1 ;
- La conception du logiciel est abandonnée à la fin de l'exercice N.

4.1.2. Annexe.

Hypothèse 1 : "Achèvement de la conception du logiciel"					
Bordereau de saisie : "Journal des Opérations Diverses"					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Logiciel de gestion en cours d'élaboration		
			Mise en service du logiciel de gestion		
Totaux					
Hypothèse 2 : "Abandon de la conception du logiciel"					
Bordereau de saisie : "Journal des Opérations Diverses"					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Logiciel de gestion en cours d'élaboration		
			Mise en service du logiciel de gestion		
Totaux					

4.1.3. Correction.

Hypothèse 1 : "Achèvement de la conception du logiciel"					
Bordereau de saisie : "Journal des Opérations Diverses"					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12/N	232	Immobilisations incorporelles en cours	Logiciel de gestion en	1 400,00	
	721	Immobilisations incorporelles	cours d'élaboration		1 400,00
31/03/ N+1	2051	Logiciels	Mise en service du logiciel de gestion	2 900,00	
	44562	TVA sur immobilisations		568,40	
	232	Immobilisations incorporelles en cours			1 400,00
	721	Immobilisations incorporelles			1 500,00
	44571	TVA collectée			568,40
Totaux				4 868,40	4 868,40
Hypothèse 2 : "Abandon de la conception du logiciel"					
Bordereau de saisie : "Journal des Opérations Diverses"					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12/N	232	Immobilisations incorporelles en cours	Logiciel de gestion en	1 400,00	
	721	Immobilisations incorporelles	cours d'élaboration		1 400,00
31/12/N	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Mise en service du logiciel de gestion	1 400,00	
	232	Immobilisations incorporelles en cours			1 400,00
Totaux				2 800,00	2 800,00

4.2. Application 02.

4.2.1. Enoncé et travail à faire.

Le **01/12/N**, la **Société DUCAR** commande un ordinateur de bureau à la **Société Tandy**. Elle verse le même jour, un acompte de **800 €** par chèque bancaire n° **159753**.

Le **05/12/N**, elle reçoit le matériel accompagné de la facture ci-après.

Le **07/12/N**, le chèque bancaire n° **159765** de paiement du solde est adressé au fournisseur.

Société TANDY	
Facture n° 123	
Le 05-12-N	
	Doit :
	Société DUCAR
Ordinateur IBM	7 800,00
Frais d'installation	500,00
Total HT	8 300,00
TVA	1 626,80
Total TTC	9 926,80
Acompte	- 800 00
NET A PAYER	9 126,80

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- **Annexe : Bordereau de saisie.**

Comptabiliser ces opérations au journal de la Société DUCAR.

4.2.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur TANDY Chèque n° 159753		
			Fournisseur TANDY Facture n° 123		
			Fournisseur TANDY Chèque n° 159753		
Totaux					

4.2.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
01/12/N	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	Fournisseur TANDY Chèque n° 159753	800,00	800,00
	512	Banques			
05/12/N	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	Fournisseur TANDY Facture n° 123	8 300,00	800,00
	44562	TVA sur immobilisations		1 626,80	
	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles			
	404	Fournisseurs d'immobilisations			
07/12/N	404	Fournisseurs d'immobilisations	Fournisseur TANDY Chèque n° 159753	9 126,80	9 126,80
	512	Banques			
Totaux				19 853,60	19 853,60

4.3. Application 03.

4.3.1. Enoncé et travail à faire.

Le 25/11/N, une commande de matériel informatique, accompagnée d'un chèque bancaire d'avance n° 159654 de 600 €, a été passée aux **Etablissements BURO**.

La **Société DUCAR** reçoit, le 15/12/N la facture ci-après accompagnée d'une traite n° LC456 :

Ets BURO	
Facture n° 654	
Le 15-12-N	
	Doit :
	Société DUCAR
Micro ordinateur	3 000,00
Imprimante	1 250,00
Brut HT	4 250,00
Remise 20 %	- 850,00
Net commercial	3 400,00
Frais d'installation et de montage	60 00
Total HT	3 460,00
TVA	678,16
Total TTC	4 138,16
Acompte	- 600,00
NET A PAYER par traite à 60 jours	3 538,16

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- **Annexe : Bordereau de saisie.**

Comptabiliser ces opérations au journal de la Société DUCAR.

4.3.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur Ets BURO Chèque n° 159654		
			Fournisseur Ets BURO Facture n° 654		
			Fournisseur Ets BURO Traite n° LC456		
Totaux					

4.3.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
25/11/N	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	Fournisseur Ets BURO Chèque n° 159654	600,00	
	512	Banques			600,00
15/12/N	2183	Matériel de bureau et matériel		3 460,00	
	44562	TVA sur immobilisations		678,16	
	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	Fournisseur Ets BURO Facture n° 654		600,00
	404	Fournisseurs d'immobilisations			3 538,16
15/12/N	404	Fournisseurs d'immobilisations	Fournisseur Ets BURO	3 538,16	
	405	Fournisseurs d'immobilisations - Effets à payer	Traite n° LC456		3 538,16
Totaux				8 276,32	8 276,32

4.4. Application 04.

4.4.1. Enoncé et travail à faire.

Réception de la facture **V281** du fournisseur **BARALLE** le **17/12/N**.

Société BARALLE	
Facture n° V281	
Le 17-12-N	
	Doit :
	Société DUCAR
Logiciel de comptabilité EXACO	1 220,00
Forfait formation du personnel	340,00
Brut HT	1 560,00
TVA	305,76
NET A PAYER	1 865,76

Remarque : La dépense de formation du personnel peut être soit :

- enregistrée dans un compte de service extérieur avec TVA (compte 622) (solution utilisée) ;
- imputée sur la participation à la formation professionnelle continue due par l'entreprise (compte 6313).

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.4.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur BARALLE Facture n° V281		
Totaux					

4.4.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
17/12/N	2051	Logiciels		1 220.00	
	44562	TVA sur immobilisations		239.12	
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	Fournisseur BARALLE	340.00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Facture n° V281	66.64	
	404	Fournisseurs d'immobilisations			1 459.12
	401	Fournisseurs			406.64
Totaux				1 865.76	1 865.76

4.5. Application 05.

4.5.1. Enoncé et travail à faire.

La Société DUCAR reçoit, le 20/12/N la facture n° 963 ci-dessous des Ets BURONORD à régler sous huit jours :

Ets BURONORD	
Facture n° 963	
Le 20-12-N	Doit :
	Société DUCAR
Ordinateur PC	3 000,00
Logiciel d'exploitation	500,00
Brut HT	3 500,00
TVA	686,00
NET A PAYER (sous huitaine)	4 186,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- **Annexe : Bordereau de saisie.**

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.5.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur BURONORD Facture n° 963		
Totaux					

4.5.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
20/12/N	2183	Matériel de bureau et matériel	Fournisseur BURONORD Facture n° 963	3 500,00	
	44562	TVA sur immobilisations		686,00	
	404	Fournisseurs d'immobilisations			4 186,00
Totaux				4 186,00	4 186,00

4.6. Application 06.

4.6.1. Enoncé et travail à faire.

La **Société DUCAR** reçoit, le **24/12/N** la facture n° **741** ci-dessous de la **Société BUREAUTECH** à régler au comptant :

Société BUROTECH	
Facture n° 741	
Le 24-12-N	Doit : Société DUCAR
Logiciel de traitement de texte	176,06
WORD	10,00
50 disquettes 3 ½	3,00
Papier pour imprimante	
Brut HT	189,06
TVA	37,06
NET A PAYER (au comptant)	226,12

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.6.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur BUREAUTECH Facture n° 741		
Totaux					

4.6.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
24/12/N	617	Etudes et recherches		176,06	
	6064	Fournitures administratives	Fournisseur BUREAUTECH	13,00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Facture n° 741	37,06	
	401	Fournisseurs			226,12
Totaux				226,12	226,12

4.7. Application 07.

4.7.1. Enoncé et travail à faire.

La **Société DUCAR** reçoit, le **28/12/N** la facture n° **V282** ci-dessous de la **Société BARALLE** à régler à réception :

Société BARALLE	
Facture n° V282	
Le 28-12-N	Doit : Société DUCAR
Contrat de maintenance des matériels informatiques pour l'année :	350,00
TVA	68,60
NET A PAYER (à réception)	418,60

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.7.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur BARALLE Facture n° V282		
Totaux					

4.7.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
28/12/N	6156	Maintenance	Fournisseur BARALLE Facture n° V282	350,00	
	44566	TVA sur autres biens et services		68,60	
	401	Fournisseurs			418,60
Totaux				418,60	418,60

4.8. Application 08.

4.8.1. Enoncé et travail à faire.

La **Société DUCAR** a fait installer un réseau d'ordinateurs dans une nouvelle unité de production.

Elle reçoit, le **30/12/N** la facture n° **753** ci-dessous de la **Société SERDIE** à régler à 30 jours fin de mois :

Société SERDIE	
Facture n° 753	
Le 30-12-N	Doit :
	Société DUCAR
Ordinateur serveur tête de réseau	2 107,00
5 ordinateurs à 758,00 € l'unité	3 790,00
1 imprimante laser	800,00
1 graveur de CD	100,00
1 cartouche d'encre	59,00
60 mètres de câble coaxial à 15,00 € le m	900,00
6 systèmes d'exploitation DOS à 49,00 €	294,00
1 logiciel de gestion du réseau	497,00
5 pack Office Professionnel	1 750,00
Livraison et installation du réseau	850,00
20 ramettes de papier à 4,50 €	90,00
2 boîtes de disquettes 3 ½ à 9,90 €	19,80
Montant HT	11 256,80
TVA	2 206,33
NET A PAYER (à 30 jours fin de mois)	13 463,13

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Bordereau de saisie.

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.8.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur SERDIE Facture n° 753		
Totaux					

4.8.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
30/12/N	2183	Matériel de bureau et matériel		9 338,00	
	2051	Logiciels		1 750,00	
	44562	TVA sur immobilisations		2 173,25	
	6064	Fournitures administratives	Fournisseur SERDIE	168,80	
	44566	TVA sur autres biens et services	Facture n° 753	33,08	
	404	Fournisseurs d'immobilisations			13 261,25
	401	Fournisseurs			201,88
Totaux				13 463,13	13 463,13

4.9. Application 09.

4.9.1. Enoncé et travail à faire.

La **Société DUCAR** a fait remplacer un écran cathodique ordinaire 15" par un écran Philips à cristaux liquides 19".

Elle reçoit, le **31/12/N** la facture n° **975** ci-dessous de la **Société BURONORD** à régler en fin de mois :

Ets BURONORD	
Facture n° 975	
Le 31-12-N	Doit :
	Société DUCAR
1 écran 19" à cristaux liquides	580,00
TVA	113,68
NET A PAYER (en fin de mois)	693,68

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.9.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur BURONORD Facture n° 975		
Totaux					

4.9.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12/N	2183	Matériel de bureau et matériel	Fournisseur BURONORD Facture n° 975	580,00	
	44562	TVA sur immobilisations		113,68	
	404	Fournisseurs d'immobilisations			693,68
Totaux				693,68	693,68

4.10. Application 10.

4.10.1. Enoncé et travail à faire.

La **Société DUCAR** a souscrit un abonnement auprès du **Groupe Revue Fiduciaire**, pour la fourniture de CD ROM (documentation fiscale) et d'un logiciel de fiscalité "Fidu Expert" (Impôt sur les revenus et Impôt sur les Sociétés).

Il lui sera ainsi possible d'évaluer le montant des impôts à payer selon la dernière Loi de Finances votée par le Parlement.

Elle reçoit, le **31/12/N** la facture n° **159** ci-dessous du **Groupe Revue Fiduciaire** à régler à réception par chèque :

Groupe Revue Fiduciaire	
Facture n° 159	
Le 31-12-N	
Doit :	
Société DUCAR	
CD ROM « Fiscalité »	242,00
Logiciel « Fidu Expert »	205,00
HT	447,00
TVA	87,61
NET A PAYER (à réception par chèque)	534,61

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- **Annexe : Bordereau de saisie.**

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.10.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur Groupe Revue Fiduciaire Facture n° 159		
Totaux					

4.10.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12/N	6181	Documentation générale		242,00	
	617	Etudes et recherches	Fournisseur	205,00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Groupe Revue Fiduciaire	87,61	
	401	Fournisseurs	Facture n° 159		534,61
Totaux				534,61	534,61

4.11. Application 11.

4.11.1. Enoncé et travail à faire.

La **Société DUCAR** reçoit, le 31/12/N la facture n° 753 ci-dessous de la **Société Bureautic 19** :

Société Bureautic 19	
Facture n° 753	
Le 31-12-N	
Doit :	
Société DUCAR	
Adaptation des systèmes informatiques	1 800,00
TVA	352,80
NET A PAYER	2 152,80

La prestation facturée correspond à l'adaptation des systèmes informatiques à de nouvelles normes de télésurveillance des installations et des équipement de protection de l'environnement.

Selon la documentation comptable, "les frais d'adaptation à des obligations nouvelles sont normalement immobilisables s'ils constituent en eux-mêmes des logiciels, des biens ou des équipements".

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- **Annexe : Bordereau de saisie.**

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.11.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur Bureautic 19 Facture n° 753		
Totaux					

4.11.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12/N	2051	Logiciels	Fournisseur Bureautic 19 Facture n° 753	1 800,00	
	44562	TVA sur immobilisations		352,80	
	404	Fournisseurs d'immobilisations			2 152,80
Totaux				2 152,80	2 152,80

4.12. Application 12.

4.12.1. Enoncé et travail à faire.

La **Société DUCAR** reçoit, le 31/12/N la facture n° 951 ci-dessous de la **Société d'Informatique** :

Société d'Informatique	
Facture n° 951	
Le 31-12-N	
Doit :	
Société DUCAR	
Redevance pour logiciel XPERT	500,00
TVA	98,00
NET A PAYER (sous huitaine)	598,00

La prestation facturée correspond à la mise à disposition d'un logiciel appartenant à cette société.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.12.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur Société d'Informatique Facture n° 951		
Totaux					

4.12.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12/N	6511	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	Fournisseur Société d'Informatique	500,00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Facture n° 951	98,00	
	401	Fournisseurs			598,00
Totaux				598,00	598,00

4.13. Application 13.

4.13.1. Enoncé et travail à faire.

La Société DUCAR reçoit, le 31/12/N la facture n° 357 ci-dessous de la Société SAGE SAARI :

Société SAGE SAARI	
Facture n° 357	
Le 31-12-N	
Doit :	
Société DUCAR	
SAGE SAARI Paye – MAJ version 100	600,00
TVA	117,60
NET A PAYER	717,60

La prestation facturée correspond à la mise à jour du logiciel de paye conformément à la nouvelle législation sociale.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.13.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur Société SAGE SAARI Facture n° 357		
Totaux					

4.13.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12/N	6156	Maintenance	Fournisseur	600,00	
	44566	TVA sur autres biens et services	Société SAGE SAARI	117,60	
	401	Fournisseurs	Facture n° 357		717,60
Totaux				717,60	717,60

4.14. Application 14.

4.14.1. Enoncé et travail à faire.

La Société DUCAR reçoit, le 31/12/N la facture n° 2684 ci-dessous de France Telecom :

FRANCE TELECOM	
Facture n° 2684	
Le 31-12-N	Doit : Société DUCAR
Forfait mensuel – Accès + communications	120,00
TVA	23,52
NET A PAYER	143,52

La prestation facturée correspond au forfait mensuel d'accès et de communications pour Internet de l'entreprise.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe : Bordereau de saisie.

Comptabiliser cette facture au journal de la Société DUCAR.

4.14.2. Annexe.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur France Telecom Facture n° 2684		
Totaux					

4.14.3. Correction.

Bordereau de saisie					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12/N	626	Frais postaux et frais de télécommunication	Fournisseur France Telecom Facture n° 2684	120,00	
	44566	TVA sur autres biens et services		23,52	
	401	Fournisseurs			143,52
Totaux				143,52	143,52